

# Conditions générales de vente (CGV)

## mobil Werke AG

### 1. Règles principales des commandes

Toutes nos offres et tous nos accords sont basés sur nos conditions de vente et de livraison. Ces dernières sont réputées reconnues par la passation de commande et l'acceptation d'une livraison. Toute modification de ces conditions par le client, n'est valable que si elle est expressément, et par écrit, validée par nos soins. Les commandes ne sont réputées acceptées qu'une fois qu'elles ont été confirmées par nos soins et par écrit. Les livraisons partielles sont autorisées; chaque livraison est considérée comme une affaire indépendante.

### 2. Livraison/déchargement/distribution

La livraison a lieu départ usine ou départ entrepôt. A la remise de la marchandise, c'est-à-dire dès l'achèvement de la distribution dans les lieux, toute forme de responsabilité et de risque est transférée à la charge du client. Le client met à disposition une équipe pour aider à décharger la marchandise et à la distribuer dans les lieux prévus.

### 3. Sinistres et réclamations

Tous les défauts de qualité apparents et/ou visibles sont à signaler par écrit dans un délai de deux jours maximum. Pour les dommages causés sur le lieu d'arrivée, ils ne peuvent pas être attribués à mobil Werke AG, ils sont de la responsabilité du client. Nous déclinons toute responsabilité pour les défauts qui ne nous sont pas connus et apparaissent au fil du temps. Vous trouverez de plus amples détails dans la partie distincte «Concept».

### 4. Retours

Les marchandises défectueuses et/ou livrées par erreur seront remplacées par mobil Werke AG. La date de remplacement dépend des délais de fabrication. La société mobil Werke AG met tout en œuvre pour réduire au maximum les délais de livraison. Les meubles sont remplacés à l'identique dans la mesure du possible. Si ce n'est pas le cas, nous pourrions convenir d'une réduction du prix de vente avec le client.

### 5. Confirmation de commande

Le client reçoit, pour chaque commande, une confirmation écrite accompagnée d'une description détaillée des marchandises. Il appartient au client de vérifier scrupuleusement l'exactitude de la commande. Les éventuelles modifications de commandes devront parvenir à mobil Werke AG dans les trois jours suivants, par écrit. La société mobil Werke AG effectue sa ou ses livraison(s) conformément à la confirmation de commande. Le client est désigné comme responsable en

### 7. Délais de livraison

La société mobil Werke AG respecte autant que possible les délais de livraison indiqués. Dans le cas d'un retard de livraison éventuel, le client n'a pas le droit d'annuler sa commande ou de réclamer des dommages et intérêts à la société. Même en cas de retard, le client est lié par les conditions contractuelles et doit honorer les délais de paiement acceptés lors de la confirmation de commande.

### 8. Conditions de paiement

Les factures doivent être impérativement réglées à la date prévue. En cas de retard de paiement, la société mobil Werke AG peut facturer des intérêts bancaires dès le premier jour de retard. Nous conservons un droit de propriété sur les marchandises livrées jusqu'au paiement complet des sommes dues par le client.

### 9. Garantie

Sauf accord contraire, nous assurons la garantie, pour une durée de 24 mois à partir de la date de la facture, de bon fonctionnement des produits livrés et nous nous engageons à réparer ou à remplacer, selon notre appréciation, dans les meilleurs délais et contre leur restitution, toutes les pièces pour lesquelles il a été mis en évidence qu'elles sont inutilisables ou défectueuses en raison d'un mauvais matériau ou d'une conception erronée. Sont exclus de la garantie les dommages causés par une utilisation inappropriée, par négligence, de manière délibérée ou par des actes de violence de tiers. Toute responsabilité est également exclue pour les autres dommages directs ou indirects ainsi que pour tous dommages consécutifs.

### 10. Propriété industrielle et brevets

Les marques déposées, les schémas et les projets restent notre entière propriété. Toute reproduction de ceux-ci, personnelle ou à destination d'un tiers est interdite, sauf avec une autorisation explicite de notre part. Nos réalisations sont exclusivement destinées à nos clients et nous ne faisons pas vérifier les droits de propriété existants. mobil Werke AG décline toute responsabilité dans ce cas.

### 11. Clauses particulières

Les cas de force majeure sont des événements extérieurs hors de notre contrôle et des circonstances imprévisibles qui influeraient sur l'exécution du contrat. Dans les cas de force majeure, mobil Werke AG est en droit de se rétracter partiellement ou totalement, sans avoir à verser de dédommagement.



---

cas d'erreur de commande ou pour toute divergence par rapport à la confirmation de commande.

**6. Durée de vie des produits**

Les produits de la société mobil Werke AG sont conçus pour des conditions normales d'utilisation dans les salles de classe, notamment en ce qui concerne la température et l'humidité des salles.

**12. Tribunal compétent**

Le lieu d'exécution et le tribunal compétent est CH-9442 Berneck. Le droit applicable est le droit suisse.

